



Le déménagement de la Maison Jean Lapointe

Pérenniser la prévention et le traitement en matière de substances et de dépendances

À l'attention de **Monsieur Eric Girard, Ministre des Finances du Québec**
Dans le cadre de l'élaboration du budget 2024-2025 du gouvernement du Québec
31 janvier 2024

INTRODUCTION

La Maison Jean Lapointe est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'améliorer la qualité de vie des personnes par le traitement, la prévention, le soutien et le partage des connaissances en matière de substances et de dépendances.

Fondée il y a 40 ans par Jean Lapointe, la Maison a fait eu un impact sur des milliers de personnes à travers le Québec :

1 000 000

Jeunes sensibilisés
aux risques liés
aux substances et
dépendances

40 000

Personnes aidées
au traitement

850

Interventions de crise
au Casino de Montréal

SOMMAIRE DE LA DEMANDE

Située dans le Vieux-Montréal, la Maison Jean Lapointe approche la fin d'un chapitre : elle déménagera dans un nouveau bâtiment situé au 665 Boulevard Gouin, dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Il devra être adapté afin d'accueillir non seulement les bureaux de la Maison Jean Lapointe, mais également les chambres et les espaces communs pour les résidents.

Pour mener à terme ce déménagement et pérenniser l'œuvre de la Maison Jean Lapointe, la Maison demande au gouvernement du Québec de lui accorder un montant non récurrent de **2 000 000\$** pour l'année 2025.

LA MAISON JEAN LAPOINTE : 40 ANS D'AIDE AU QUÉBEC

La Maison Jean Lapointe a débuté avec l'offre d'un traitement à la dépendance à l'alcool. 40 ans plus tard, elle est composée d'une équipe de 80 personnes et de 63 bénévoles qui œuvrent au traitement et à la prévention en matière de substances et de dépendances.

La Maison Jean Lapointe accueille des gens de toutes les régions du Québec, incluant : Montréal (23%), la Montérégie (27%) et la Côte-Nord (15%). Le taux de satisfaction globale est de 97,2%, ce dont la Maison est très fière.

LES TRAITEMENTS – ALCOOL ET AUTRES SUBSTANCES

Le **séjour interne** est habituellement d'une durée de 21 jours, mais peut être prolongé d'une semaine selon les besoins. Cette étape intensive du traitement comprend une série d'exposés psychoéducatifs, d'ateliers créatifs, un entraînement à la réduction du stress et plusieurs entrevues individuelles qui assurent un accompagnement et un soutien personnalisé. Elle propose aussi des ateliers thématiques reliés aux problèmes de consommation et à la dépendance, des groupes de parole qui favorisent le partage d'expériences entre pairs ainsi que des travaux de réflexion et des lectures adaptés aux problématiques spécifiques de chaque personne.

Une fois le séjour en interne complété, l'accompagnement se fait alors en **virtuel**, en groupes restreints, sur une période d'un an. Notre clientèle est encouragée à fréquenter les divers groupes d'entraide. Notre expérience démontre qu'un traitement qui cible l'abstinence, jumelé à une implication dans les groupes d'entraide, aide à briser l'isolement, à maintenir les nouvelles habitudes de vie, à développer un sentiment d'efficacité personnelle et à diminuer les risques de retourner aux habitudes de consommation. Si toutefois une rechute devait se produire, un court séjour d'une durée de 10 jours est offert, permettant un retour à l'abstinence et une mise en place de stratégies pour diminuer les risques.

LES CHIFFRES EN 2022-2023

462

Personnes aidées

40 ans

Âge moyen des
personnes aidées

20%

Proportion de personnes
issues des Premières
Nations

Le **traitement virtuel** a d'abord été créé au printemps 2020, alors que les ressources d'hébergement en dépendances se sont vues contraintes de réduire leur capacité d'accueil en raison des restrictions sanitaires. À l'instar du traitement interne, l'équipe vouée au traitement virtuel de la Maison Jean Lapointe accompagne la clientèle de façon

soutenue vers l'abstinence complète de toutes substances, ainsi que le rétablissement des dimensions physiques, psychologiques, et sociales à travers un programme structuré.

En 2022-2023, ce sont **33 client.e.s** qui ont pu bénéficier de ce programme. Dans un souci d'amélioration continue, nous travaillons actuellement à une bonification du traitement virtuel et à l'harmonisation du programme avec les autres services externes.

LES TRAITEMENTS – JEU PATHOLOGIQUE

À l'instar du traitement visant l'abstinence d'alcool ou d'autres substances, ce programme s'offre en traitement interne et externe. Une première phase intensive comprend des exposés psychoéducatifs, un entraînement à la réduction du stress et plusieurs entrevues individuelles. Elle inclut également des ateliers thématiques notamment reliés aux problèmes de jeu, des groupes de discussion ainsi que des travaux et des lectures adaptés.

Pour faire suite à la phase intensive, des groupes de soutien hebdomadaires et mensuels sont offerts par la Maison. Ces groupes sont une prolongation du traitement.

La pandémie continue d'avoir un impact important sur les habitudes de jeu des personnes qui vont chercher de l'aide au programme du jeu pathologique. Avant la pandémie, 80% de la clientèle s'adonnait principalement aux appareils de loterie vidéo, alors qu'aujourd'hui, la majorité de la clientèle éprouve des problèmes liés au jeu en ligne.

Les autres services offerts à la clientèle sont: l'intervention budgétaire, l'intervention de crise au casino de Montréal et l'auto-exclusion.

LES CHIFFRES EN 2022-2023

268

Personnes aidées

35,5 ans

Âge moyen des
personnes aidées

60%

Proportion d'hommes

LES TRAITEMENTS – L'AIDE À LA FAMILLE ET À L'ENTOURAGE

La Maison Jean Lapointe offre deux programmes qui viennent en aide aux proches : un pour l'entourage d'une personne aux prises avec des problèmes en lien avec l'alcool et les autres substances et l'autre pour les proches d'une personne aux prises avec un problème lié aux jeux de hasard et d'argent.

Les programmes permettent aux participant.e.s d'actualiser leur compréhension de la dépendance, d'apprendre les attitudes et les comportements à renforcer pour avoir des

impacts positifs sur leur relation avec l'être en difficulté, et de découvrir des outils efficaces pour prendre soin d'eux ou d'elles.

Il est à noter que ces programmes sont également accessibles aux personnes affectées par la consommation d'un.e proche qui n'est pas en traitement à la Maison Jean Lapointe.

LES CHIFFRES EN 2022-2023

407

Personnes aidées

LA PRÉVENTION

La Maison Jean Lapointe offre des programmes de **prévention pour les élèves du secondaire dans toute la province**. Les ateliers de prévention abordent les thèmes suivants: la dépendance à l'alcool et autres substances, les jeux d'argent et l'hyperconnectivité.

La Maison Jean Lapointe s'est associée à neuf organismes communautaires de différentes régions et a travaillé étroitement avec les Centres intégrés universitaires de santé et services sociaux (CIUSSS) et les Centres intégrés de santé et services sociaux (CISSS) des régions de Montréal, Laval, Montérégie, Bas-Saint-Laurent, Nord du Québec, Laurentides ainsi que Capitale-Nationale.

La qualité des programmes ainsi que leur notoriété au travers de la province font des programmes de la Maison Jean Lapointe un joueur important qui se démarque.

La Maison a également une équipe d'agent.e.s en intervention scolaire et un conseiller clinique et à la formation, qui sont mandaté.e.s d'assurer une présence scolaire d'une à quatre journées par semaine. L'intégration des membres du programme de prévention de la Maison Jean Lapointe dans 10 écoles secondaires a permis d'approfondir la collaboration avec les différentes équipes-écoles et de tisser de nouveaux liens avec le Centre de service scolaire de Montréal (CSSDM) et le Centre de réadaptation en dépendance de Montréal (CRDM).

LES CHIFFRES EN 2022-2023

68 152

Élèves rencontrés

LA PROCHAINE ÉTAPE : LE DÉMÉNAGEMENT

Après 40 ans dans le Vieux-Montréal, la Maison Jean Lapointe est prête à passer à la prochaine étape de son histoire en déménageant ses locaux dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. Le nouveau bâtiment, qui se veut un hommage à l'œuvre de Jean Lapointe et à sa contribution à la société québécoise, devra être adapté afin d'accueillir non seulement les bureaux de la Maison Jean Lapointe, mais également les chambres et les espaces communs pour les résidents.

La Maison Jean Lapointe explore également la possibilité d'intégrer des services adaptés et des services post traitement pour ses résidents en accord avec les besoins du gouvernement en termes de logements, d'aide à la population itinérante et de réinsertion sur le marché du travail. Ces initiatives pourraient inclure des logements abordables de transition, des lits réservés aux personnes itinérantes, des programmes adaptés pour la réalité des personnes issues des Premières Nations et un salon de l'emploi.

LES BESOINS FINANCIERS

La Maison Jean Lapointe a donc besoin d'un montant non-récurrent de **2 000 000\$** en 2025 pour pérenniser les soins offerts et continuer son travail de prévention à travers les écoles de la province.

CONCLUSION

Le déménagement de la Maison Jean Lapointe marque une étape importante pour l'organisation, dont la mission est de permettre à toute personne au Québec qui souffre d'une dépendance, directement ou indirectement, d'obtenir le soutien nécessaire pour en sortir et de prévenir les dépendances chez les jeunes de la province.

Nous espérons pouvoir poursuivre et améliorer notre offre de services grâce à votre soutien.

Dans l'attente de vos nouvelles, veuillez agréer nos salutations les plus distinguées.



Anne Elizabeth Lapointe

Directrice générale

Maison Jean Lapointe

ae.lapointe@maisonjeanlapointe.org